

L'ÉDITION 2019 DU BAROMÈTRE PARLONS VÉLO DES VILLES CYCLABLES EST LA PLUS IMPORTANTE CONTRIBUTION CITOYENNE AU MONDE SUR LE VÉLO ! CELA TOMBE À PIC, LA VEILLE DE LA GRÈVE DU 5 DÉCEMBRE...

Avec près de 185 000 réponses, soit +63 % par rapport à l'édition de 2017, le Baromètre Parlons vélo des villes cyclables est la plus grande enquête participative jamais menée dans le monde au sujet du vélo, confirmant que le sujet vélo sera bien au cœur des débats des élections municipales. Alors que de nombreux Français sont inquiets de leur mobilité à partir du 5 décembre, la FUB appelle les territoires à se saisir de la cartes des points noirs recensés pour mettre en place des mesures d'exception et faciliter la circulation à vélo en tant qu'alternative aux transports en commun.

Alors que l'édition 2017 du Baromètre Parlons vélo des villes cyclables avait largement contribué au lancement du plan national vélo du Gouvernement, la participation à l'enquête de 2019 confirme l'appétence des Françaises et des Français pour un véritable système vélo. A quelques mois des municipales, le message est clair : il faut passer d'un plan national « cadre » à son déploiement opérationnel en 1 001 plans vélos locaux !

QUELQUES CHIFFRES

184 484 réponses

763 villes qualifiées (avec plus de 50 réponses)

Mais également :

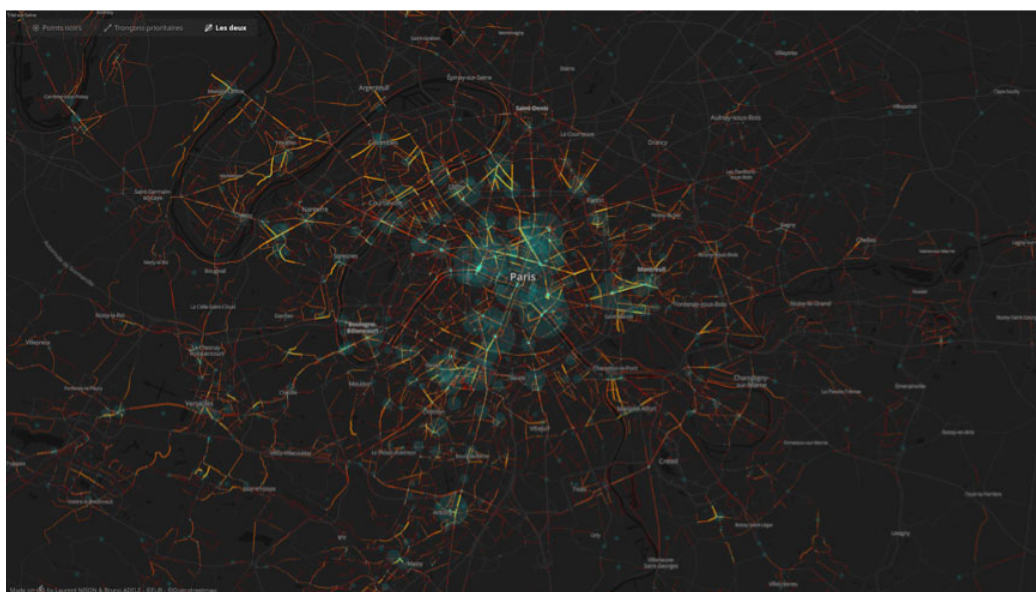
- 5 418 communes avec au moins une réponse
- 1 004 communes avec plus de 20 réponses

Le record mondial était détenu par le Fahrradklimatest de 2018 de l'ADFC (homologues allemands de la FUB) avec 170 000 réponses.

[Connaître la participation dans chaque ville.](#)

« Une carte collaborative des rues à aménager pour faciliter l'usage du vélo » (Olivier Razemon, [Le Monde](#))

Si le classement et les podiums par catégorie sont très attendus (et n'arriveront qu'en février), le module de cartographie - la grande nouveauté de cette édition - a, quant à lui, permis de recenser les priorités des usagers : les axes à aménager en priorité et les points noirs à résorber. Ainsi, la FUB met à disposition dès aujourd'hui une carte de visualisation de ces zones à aménager en priorité et des points noirs par commune sur <https://carto.parlons-velo.fr/>



Ces informations sont le fruit d'un travail participatif : en effet, plus de la moitié des 184 484 participant.e.s à l'enquête ont répondu à la partie cartographique, pourtant optionnelle. Chaque répondant.e pouvait indiquer les trois endroits les plus dangereux à vélo dans sa pratique personnelle (« points noirs ») et les « axes prioritaires », à aménager au plus vite. Ainsi, ce sont plus de 400 000 points qui ont été répertoriés, donnant lieu à la cartographie la plus précise jamais réalisée des demandes citoyennes pour une France à vélo.

À quelques jours de la journée « noire » de grève nationale du jeudi 5 décembre, la FUB invite les citoyens à essayer la solution vélo et incite les territoires à prévoir des aménagements cyclables provisoires permettant d'assurer des conditions de circulation à vélo favorables au plus grand nombre.

Le palmarès complet du Baromètre Parlons vélo des villes cyclables sera présenté le 6 février 2020 à Bordeaux, lors du congrès annuel de la FUB. [Plus d'informations sur le programme et inscriptions.](#)

CONTACTS PRESSE

Fédération Française des Usagers de Bicyclette (FUB)

Olivier Schneider, président de la FUB, 06 16 09 12 29, o.schneider@fub.fr

Rodney Akueson, chargé de mission Baromètre des villes cyclables, 06 38 15 29 51, r.akueson@fub.fr

Anne-Sybille Riguidel, chargée des relations presse, 06 32 10 26 38, as.riguidel@gmail.com

Perrine Burner, chargée de communication de la FUB, 03 88 76 70 86, p.burner@fub.fr

Enquête réalisée par la FUB avec le soutien du Ministère de la Transition écologique et solidaire, de la Délégation à la sécurité routière, du projet V-Logistique et de Vélogik.

Notice du module de cartographie : carte collaborative des zones prioritaires déclarées issues de Baromètre Parlons vélo des villes cyclables 2019

La FUB a mis en ligne depuis le 1^{er} décembre une carte collaborative des zones prioritaires issues du traitement des données recueillies depuis l'interface du « module de cartographie ».

Qu'est-ce que le module de cartographie ?

Le module de cartographie est la grande nouveauté du Baromètre Parlons vélo des villes cyclables 2019. Il rassemble l'ensemble des zones de la voirie où les cyclistes ont déclaré se sentir particulièrement exposés à un ou plusieurs dangers. La FUB distingue deux zones prioritaires à aménager :

- Les points noirs,
- Les tronçons prioritaires à aménager/réaménager.

Un **point noir** est un objet OSM (OpenStreetMap) correspondant à un lieu précis, délimité géographiquement. Exemple : rond-point, intersection de deux voies, etc.

Un **tronçon prioritaire à aménager/réaménager** est un objet OSM (OpenStreetMap) correspondant à un segment de la voirie. Exemple : une partie ou l'intégralité d'une rue, d'une allée, d'une voie...

Comment comprendre la carte collaborative des zones prioritaires ?

Sur la carte collaborative des zones prioritaires déclarées, le visiteur a la possibilité de visualiser par commune le nombre de points noirs déclarés et le nombre de tronçons prioritaires déclarés.

Grille de lecture de la carte collaborative des zones prioritaires :

Points noirs : Un amas de couleurs bleu clair permettant d'observer avec précision le nombre de point noirs (1 niveau de lecture).

Tronçons prioritaires : Une échelle de couleurs à géométrie variable allant du rouge (peu dense) au jaune (dense). (3 niveaux de lecture : rouge, orange, jaune).